

« Privatisation des entreprises : opportunité pour l'économie de la connaissance »

Khadidja BENMESSAOUD

Maître de Conférences « A ». Université d'Oran.

Résumé :

Cet article propose une analyse des effets de la privatisation sur la performance des entreprises à travers la connaissance. En théorie la privatisation a pour objectif essentiel de changer les structures de gouvernance des entreprises afin d'amener celles-ci à des comportements d'efficacité et d'assurer leur devenir de long terme sur des bases compétitives. De ce fait, elle donne naissance à une entreprise dont le statut juridique et le mode de fonctionnement sont sujets à des réorganisations perpétuelles pour garantir leur survie sur le marché caractérisée par un environnement dont les règles de la performance financière sont de plus en plus exigeantes. Celle-ci ne peut se réaliser que par une maîtrise de la gestion des connaissances. C'est ainsi que l'entreprise privée (capitaliste) a été et reste à nos jours le lieu privilégié pour exiger un capital connaissance de plus en plus performant,

bien sur en le renouvelant d'une manière continue pour réaliser des avantages concurrentiels ; sachant clairement qu'aucun domaine n'échappe aujourd'hui à l'envahissement des TIC : la distribution électronique, la finance internationale, le e-commerce, les innovations en marketing des biens et services, ... ont suffisamment pris le dessus sur les méthodes classiques, car les entreprises qui sont à l'origine de ce changement rapide sont celles qui ont opté pour la primauté de la fonction recherche et développement sur les autres fonctions.

La privatisation ne doit pas se limiter uniquement au changement de la nature juridique des actifs mais doit être saisie comme moment opportun pour l'entreprise de se doter de moyens humains et matériels lui permettant de se hisser à un niveau supérieur et/ou au moins au même niveau que ces concurrents directs et indirects.

Mots clefs : privatisation, mode de propriété, gouvernement de l'entreprise, TIC, connaissances, innovations.

ملخص :

تقدم هذه المقالة تحليلاً للأثار الخصخصة على أداء الشركة من خلال المعرفة. من الناحية النظرية، والخصخصة، والهدف الرئيسي لتغيير هياكل الحوكمة لجعلها تتصرف بكفاءة وضمناً مستقبلياً على المدى الطويل أساس تنافسي. نتيجة لذلك، ولدت الشركة التي والوضع القانوني وطريقة عملها وتخضع لإعادة تنظيم دائم لضمان بقائها في السوق التي تتميز بيئة قواعد الأداء المالي يطالبون بشكل متزايد. ويمكن تحقيق ذلك من خلال التمكن من إدارة المعرفة. وبالتالي المؤسسات الخاصة (الرأسمالية) و لا يزال حتى اليوم أفضل مكان لطلب المعرفة من رأس المال أكثر كفاءة،

وبالطبع عن طريق تجديد مستمر لتحقيق ميزة تنافسية، مع العلم واضح أنه لا يمكن الهروب غزو المنطقة اليوم من تكنولوجيا المعلومات والاتصالات : التوزيع الإلكتروني، الدولية للتمويل والتجارة الإلكترونية والابتكارات في تسويق السلع والخدمات... وأخذت بما فيه الكفاية على الأساليب التقليدية، لأن الشركة التي هي السبب في هذا التغيير السريع هم الذين اختاروا لسيادة وظيفة البحث والتطوير في وظائف أخرى. لا ينبغي أن تقتصر فقط الخصخصة لتغيير الطبيعة القانونية للأصول ولكن يجب أن يفهم على أنه الوقت المناسب للشركة للحصول على الوسائل البشرية والمادية التي تمكنها من الصعود إلى أعلى و / أو على الأقل مستوى نفس المستوى كما المنافسين المباشرين وغير المباشرين.

الكلمات الرئيسية : خصخصة الملكية، وإدارة الشركات، وتكنولوجيا المعلومات والاتصالات، والمعرفة والابتكارات.

Introduction :

La privatisation est l'un des phénomènes les plus importants de ces dernières décennies dans le champ de la politique économique mais aussi un véritable outil des stratégies de transformation économiques, elle constitue l'un des moteurs de la transition de nombreux pays à planification centrale qui désirent s'acheminer vers une économie de marché.

Les programmes de privatisation se sont multipliés dans le monde à partir des années 80ⁱ. Les travaux scientifiques concernant les privatisations se sont focalisés sur la performance de ce type d'opération dans un but de légitimation : une entreprise possédée par des propriétaires privés était-elle plus performante qu'une entreprise identique propriété de l'état ? Les privatisations ont donc principalement été initiées dans le but d'améliorer la performance des entreprises publiques. Généralement, elles ont été motivées par deux principaux facteurs :

- Une réévaluation du rôle de l'Etat dans le secteur des entreprises par une réduction très sensible des domaines d'activités des entreprises publiques ;
- La volonté de renforcer les incitations à une bonne gestion dans les entreprises privatisées et de rompre le lien entre les dirigeants et les hommes politiques (la séparation entre la gestion et la politique) de manière à réduire les pertes liées au manque de dynamismes des dirigeants et des activités visant à obtenir de l'influence.

Ces nouvelles mutations posent la question du nouveau rôle de l'Etat en économie de marché mais aussi la redéfinition du champ et de la nature des entreprises publiques et leur adaptation à ces changements organisationnels.

1. La légitimité des entreprises publiques

Une directive de la Commission de la CEE de 1980 précise qu'est entreprise publique « toute entreprise sur laquelle les Pouvoirs Publics peuvent exercer une influence dominante du fait de la participation financière ou des règles qui la régissent »ⁱⁱ.

La création des entreprises publiques avait pour but pallier les carences du secteur privé et servir pour le lancement et le développement de l'économie nationale. Elles ont souvent servi d'instrument pour la réalisation d'objectifs politiques et ont subi les ingérences des pouvoirs publics. Elles ont également été un facteur de redistribution des revenus vers des classes moyennes.

Ces entreprises ont réussi à survivre grâce à :

- la protection douanière que l'Etat leurs accordaient vis-à-vis des importations concurrentes,
- l'octroi préférentiel des marchés publics importants,
- l'accès privilégié aux sources de crédits dont elles bénéficient auprès des banques publiques,
- des garanties étatiques,
- aux exonérations fiscales,
- les subventions versées par les autorités publiques.

Généralement, les entreprises publiques se sont développées après les périodes de crises³⁰ ou au lendemain de la guerre pour résoudre des problèmes dominateurs, conjoncturels. En Afrique, la création d'entreprises publiques a été encouragée par des considérations d'indépendance économique à l'égard de la puissance colonisatrice (nombre d'entreprises publiques en Afrique atteint 3000)ⁱⁱⁱ. Le mouvement de privatisation s'est inspiré des modèles keynésiens et aussi de la remise en cause de l'Etat providence.

Deux motifs président généralement au transfert de propriété publique à la propriété privée à savoir:

- 1- les raisons qui relèvent des choix idéologiques opérés par les pouvoirs publics ;
- 2- les raisons qui imposent les nécessités de réformes économiques pour plus d'efficacité économique.

La prédominance des motifs idéologiques a structurée l'économie nationale (exemple tous les pays qui ont vécu l'expérience socialiste tel que les pays l'Est, la Chine.....), en chargeant l'entreprise publique de réaliser les objectifs arrêtés par le plan central. Les pouvoirs publics justifient l'action prépondérante de l'Etat en tant qu'agent économique par le refus du secteur privé à garantir les

³⁰ Les périodes de crises peuvent être également assimilées à des périodes de guerre économique.

intérêts collectifs fondés sur l'utilité générale tel que le développement et croissance économique et bien être social (les défaillances du marché).

La question de la légitimité des entreprises publiques est liée à la problématique de l'intervention de l'Etat dans la sphère économique donc l'entreprise publique est l'une des formes de l'interventionnisme. L'argumentation théorique tente de démontrer à partir de la rationalité imparfaite de l'homme en tant qu'agent économique qu'il est important que l'Etat intervienne dans le jeu économique à travers « la main invisible » afin de réguler les imperfections et les défaillances du marché.

L'intervention de l'Etat³¹ trouve son origine dans les modèles Keynésiens^{iv}. L'un des objectifs de la théorie keynésienne est d'affirmer, contre le modèle du marché autorégulateur, l'existence et la nécessité d'une politique économique. Si l'enjeu de la croissance passe par la relance de la demande effective, le rôle de toute politique économique est d'en stimuler les composantes: la consommation et l'investissement.

L'intervention de l'Etat dans les économies de marché obéit à une double considération en visant à régulariser et à faire progresser le système capitaliste et non le remettre en cause. L'entreprise publique doit assurer la stabilité économique à court terme ou la croissance à long terme. Quant à la théorie microéconomique, l'entreprise publique trouve sa justification dans, la production des biens invisibles, les monopoles naturels et l'existence des externalités^v.

A ce bref rappel, les analystes on conclu que pour les économies socialistes, presque la majorité des entreprises publiques économiques ont connu de nombreuses difficultés sur tous les plans : économique, financier, commercial et technique....., qui se sont traduites par des déficits en matière de trésorerie dus essentiellement aux surdimensionnement des investissements (très grande entreprise)et aux créances interentreprises publiques, l'abondant des règles rigoureuses de gestion au profit des considérations idéologiques, absence de vrai contrôle interne et externe dû aux injonctions administratives à tous les niveaux, effectifs pléthorique dictés par la

³¹ Toutes les théories acceptent plus ou moins un rôle explicite de l'Etat.

gestion de la paix sociale, l'exiguïté des marchés résultat de l'absence d'une réelle fonction commerciale, la corruption comme moyen de promotion, mauvais choix technologiques dictés par le plan centrale. La conjonction de ces éléments a activé les mauvaises performances des entreprises publiques qui ont causé d'énormes pertes financières. Devant cette situation, les pouvoirs publics ont institué différentes formes de transferts financiers pour pallier aux déficits et pour conserver l'image de l'Etat en tant qu'agent économique. L'effacement des dettes, les subventions, les dotations en capital, les emprunts,...etc. ont alourdi la facture de l'assainissement financier³². Devant cette situation et après l'effondrement idéologique et économique, les pouvoirs publics émergents et souvent sous l'impulsion des organes internationaux (banque mondiale, FMI) ont initié des programme d'ajustement structurel (PAS) afin de corriger les déséquilibres qu'ont secrété les économies administrés (socialistes) à tous les niveaux, en proposant dans un premier temps soit la réhabilitation du secteur public en le restructurant organiquement (démantèlement plusieurs entreprises en petites et moyennes entreprises) soit en le liquidant dans le cas où le déficit financier est irrattrapable ou en le privatisant dans un second temps pour faire de lui un moteur de la croissance.

2. L'entreprise privée et l'économie de la connaissance (EC)

Dans le modèle d'équilibre général Walrassien, l'entreprise est un agent passif, un point, une boîte noire. La théorie micro économique réduit l'entreprise à un lieu de transformation des Inputs en Outputs de manière rationnelle pour s'adapter à son environnement (concurrence pure et parfaite), en absence du progrès technique et faisant abstraction totale à l'entrepreneur. Pour pallier à ses insuffisances et pour actualiser cette notion, on a vu naissance de nouvelles théories de la firme. Ces théories ont progressivement évolué, d'une firme outil de la démonstration de l'équilibre partiel, à une firme immergée dans son environnement, douée de stratégies visant à gérer le mieux possible les contraintes internes et externes auxquelles elle est soumise. Mais avant tout l'entreprise est une structure de droits de

³² Un peu plus de 1200 milliards de Dinars.

propriétés qui permet le partage équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs, donc c'est système légal, un lieu où se forme des règles et on peut passer des contrats (théorie des droits de propriété et théorie des contrats).

Winter (école évolutionniste), en s'inspirant des travaux de Schumpeter et C. Freeman considère la firme comme un ensemble d'individus distincts dotés de caractéristiques cognitives propres. Ainsi la coordination de ces individus est essentielle et centrale pour la performance dans la production du moment que à travers cette dernière que les individus peuvent connaître leur travail, interprètent et répondent aux messages qu'ils reçoivent. Mais aussi il met l'accent sur la rationalité procédurale qui repose sur des routines acquises par les agents qui vont faciliter leur choix, guider leur comportement mais aussi faciliter la prise de décision, ces routines vont constituer un actif de connaissance qui va faire la différence entre les entreprises. De là ressortira l'idée de l'apprentissage qui est un concept clé dans la théorie évolutionniste. Au niveau de l'entreprise, l'apprentissage est plus global, organisationnel que individuel, et il est peu transférable. On peut aussi caractériser l'entreprise comme un « ensemble de compétences foncières, ensemble de compétences technologiques différenciées, d'actifs complémentaires et de routines qui constituent la base des capacités concurrentielles d'une entreprise dans une activité particulière »^{vi}. L'entreprise moderne, ainsi vue est une organisation productive de valeur ajoutée basée sur une structure hiérarchique particulière liée à la technologie et aux conditions de la production.

Dans ce sens, l'entreprise est au centre de l'économie et à travers celle-ci qu'on peut permettre l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance.

E.C désigne un champ de l'analyse économique qu'a pour objet l'étude de la connaissance en tant que bien économique. Selon D. Foray^{vii}, elle cherche à mettre en évidence les propriétés de la connaissance, les conditions historiques de son développement, les technologies et les institutions qui en déterminent le traitement et la manipulation dans une économie décentralisée. Donc elle ne se limite pas aux connaissances scientifiques et technologiques. La plupart des auteurs distinguent les connaissances (tacites et explicites) de l'information. Néanmoins, certains adoptent une conception large de la connaissance en y incluant l'information.

L'émergence de l'E.C est liée à trois conditions essentielles :

- la progression historique des investissements en connaissance (investissement en capital humain, formation, recherche et développement) ;
- une base technologique favorisant la vitesse de diffusion de l'information et de communication, l'émergence de nouvelles activités (commerce électronique,.....) et de nouveaux modes organisationnels ;
- un compromis dans l'accès à la connaissance entre les droits de propriété intellectuelle et une circulation des savoirs.

De ce fait, l'E.C permet à l'entreprise d'améliorer ses connaissances, les renouvelées et de les protégées. L'E.C et l'entreprise sont deux conceptions complémentaires qui vont de paires.

3. La privatisation opportunité pour l'EC

L'objectif recherché à travers le désengagement de l'Etat est l'efficacité. Dans cette optique, la privatisation est surtout dictée par la mauvaise performance des entreprises publiques et la nécessité d'opérer des changements.

La problématique de choix de la privatisation, nous la situons dans l'approche de la performance et la comparaison public/privé s'inscrit dans l'option pour un mode de propriété ou seul l'environnement concurrentiel explique la performance. C'est ainsi que l'ouverture des marchés des biens et services, du travail,.... Et la déréglementation favorisant l'émergence des conditions d'accueil de la privatisation.

Le premier objectif recherché par l'entreprise privée est la maximisation du profit, car le comportement des nouveaux propriétaires "actionnaires" serait fondé sur la meilleure combinaison qualité/prix qui garantit la maximisation des bénéfices. Pour cela, l'entreprise privée reste le lieu de promotion de la connaissance de par l'utilisation du capital humain et son savoir et du stock du capital technique matérialisé par les nouveaux procédés de production. En plus de prise en compte des contraintes institutionnelles, l'entreprise privée doit construire toute sa stratégie de réussite orientée vers l'intégration de la connaissance pour faire face à l'environnement concurrentiel marqué par l'intensité de la demande du marché du travail.

L'entreprise publique n'a jamais été responsable pour se prendre en charge dans son environnement économique, car en plus de la fixation administrative des salaires, les prix des biens et services échappent eux-mêmes au marché, car institué par le plan central et en cas de déficit la règle du recours à la subvention et aux concours définitifs (budget de l'Etat) est là pour palier aux contraintes financières. Les pouvoirs publics voulaient que la performance de l'entreprise ne soit pas uniquement financière mais multidimensionnelle où souvent l'idéologie et la politique prenaient le dessus sur l'aspect économique. L'entreprise quand à elle n'est tenue à rendre compte qu'à ses propriétaires qui seuls réalisation de leurs objectifs sont intégrés dans l'évaluation de la performance de leur entreprise.

Nous trouvons l'essence même de cette confirmation dans la théorie des droits de propriété avancé par (H.Demetz, 1967 ; De Alessil, 1983). Tous concluent la supériorité de propriété privée et confirme que la propriété et le contrôle dans le secteur privé sont synonymes d'une plus grande efficacité dans l'affectation des ressources. Alchian s'inscrit dans le même mouvement et souligne avec ses disciples ce qui distingue l'entreprise publique de l'entreprise privée et ce qui rend la première moins efficace, moins efficiente et donc moins performante que la seconde ; c'est précisément les droits de propriété. Les écrits convergent vers la capacité de l'entreprise privée à intégrer la connaissance au sens large. De ce fait, elle reste le lieu privilégié de la valeur de part son statut juridique. La corrélation entre la nature de propriété et la production du savoir est clairement identifié dans l'entreprise privée. A ce niveau, Leo-Dayan note que « l'économie de la connaissance présente les savoirs et savoir-faire comme la source majeure de la création de la valeur, la ressource critique de la compétitivité économique et l'actif productif de l'attractivité des organisations et des territoires. Production à part entière, savoirs et savoir-faire forment de manière à la fois contextualisée et nomade, un capital conceptuel, organisationnel et relationnel, source d'externalités positives de travail invisible de rendements croissants »^{viii}. Création de la valeur, compétitivité, rendements croissants,..... sont autant d'objectifs prioritaires que se fixent l'essence de la définition même de l'entreprise privée. De part sa recherche perpétuelle du produit nouveau, l'entreprise privée structure toute l'économie autour de la recherche et développement et donc de la connaissance dans son acceptation la plus large. C'est tout le passage de la micro à la macro

économie d'où relève l'économie de la connaissance. A.Djefflat^{ix} cite à ce propos, l'incitation et climat d'investisseur que les réformes du secteur productif passe par les privatisations, le code des investissements,.....

La facilitation des procédures : guichets unique, procédures bancaires et banques privées, révisions du cadre fiscal, régulation macro-économique,.....sont les ingrédients pour l'économie la connaissance (EC). Ce qui approuve cette thèse le poids du secteur privé dans la production de la richesse nationale (86% du PIB hors hydrocarbures, 40% des industries manufacturières, 95% dans l'agriculture et 72% dans les services)^x. Ainsi à la lecture ces chiffres, l'inefficacité économique du secteur public n'est plus à démontrer.

Le recours à la privatisation comme solution à la crise ou à la défaillance financière du secteur public économique, s'explique aussi par la nature de l'entrepreneur.

L'histoire de ce dernier remonte à loin. Ce n'est pas à J.B. Say, que l'on doit la paternité de l'entrepreneur Cantillon, Turgot et dans une moindre mesure A. Smith s'y sont également intéressés. Tous assimilent la fonction quotidienne de l'entrepreneur à la prise de risque économique et à l'incertitude de ses revenus. Ce qui leur permet d'élever l'entrepreneur au rang d'agent central de l'accumulation^{xi}.

Dans un même d'ordre d'idées, V. Casadella note que « la révolution technologique japonaise est liée à la flexibilité de la structure industrielle à la capacité d'anticiper et de mobiliser un grand nombre de ressources stratégiques et aux divers flux d'informations et de connaissances inter et intra firmes »^{xii}.

Ceci s'inscrit aussi dans la reconnaissance que la petite et moyenne entreprise (PME) représente une part importante du tissu économique en devenant l'employeur national par excellence dans toutes les économies développées ou en voie de développement. La privatisation est une option pour cette PME dont le changement organisationnel est important sur les plans du statut et des objectifs. La privatisation vise entre autre à améliorer la performance de l'entreprise, grâce à la propriété privée du capital et au caractère concurrentiel de l'environnement au sein duquel l'entreprise évolue. Il faut noter aussi que l'un des clichés contemporains est de dire qu'un environnement de plus en plus turbulent exige des organisations qu'elles consomment de plus en plus de connaissance. Ce qui explique en partie pourquoi le

capitalisme n'a pas disparu, mais il est devenu la forme d'organisation dominante contrairement à ce que prédisait K Marx. A ce sujet, et distinguant un processus économique stationnaire et précapitaliste et un processus dynamique et capitaliste. J.A. Schumpeter définit le circuit et l'évolution. C'est dans ce second cas d'illustrations que l'entrepreneur est considéré comme l'initiateur d'un mouvement technologique et industriel en perpétuelle transformation. L'auteur souligne tout particulièrement la nature intrinsèquement évolutive du capitalisme « le capitalisme répétons le écrit Schumpeter, constitue, de par la nature, un style ou une méthode de transformations économique et non seulement, il n'est jamais stationnaire mais il ne pourrait jamais le devenir ».

Conclusion :

Les connaissances, les TIC et les innovations sont devenu une vraie nécessité pour le développement des entreprises et pour beaucoup d'entre elles c'est une fin dans leurs stratégies. Toutes les entreprises, quelque soit leur statut juridique sont unanimes à penser que leur capacité à résister à la compétition économique dépendra en premier lieu de leur capacité à innover dans toutes leurs fonctions et à capitaliser des connaissances. De fait le lien est clairement identifié et établi entre les deux paradigmes « compétitivité et innovation ». Il faut noter aussi que les entreprises ont largement pris connaissance que cette innovation n'était pas forcément de nature uniquement technologique mais qu'elle touchait à leur façon de faire et plus profondément à leur manière d'être. Ainsi l'innovation s'est répercutée dans toutes les dimensions de l'entreprise et ne concerne plus simplement le résultat final, c'est-à-dire le produit ou le service mais la façon de le concevoir et aussi le contexte qui a permis à la fois leur éclosion et leur réalisation^{xiii}, ce que certains appellent l'innovation sociale. L'innovation intéresse l'entreprise parce qu'elle produit des résultats mais c'est la gestion du processus d'innovation qui permet de générer un résultat durable parce que renouvelable.

Toutes les entreprises qui ont affiché une réussite jusqu'à présent, sont celles qui ont profité des structures et des politiques organisationnelles innovantes et placé l'autorité en matière de décision entre les mains de ceux qui disposent de l'information.

De cet effet, la privatisation c'est une opportunité pour les entreprises publiques, pour devenir un lieu d'accumulation de nouvelles

connaissances, de savoirs et de savoir –faire, d'innovation (ouverture du capital, partenariats public/privé, sous traitante) qui lui permettra de trouver une place sur le marché concurrentiel (position) et aussi de rechercher la croissance qui est l'objectif de toute entreprise privée (renforcer cette position). Elle contribuera de la croissance économique. Selon la nouvelles théorie de croissance de l'école de Chicago (P.M.Romer ,1986 et R.E.Lucas, 1988) la croissance est un phénomène autoentretenu par l'accumulation de quatre facteurs : le capital physique, la technologie, le capital humain et le capital public) et la théorie de croissance endogène qui met en avant quatre facteurs qui influencent favorablement le taux de croissance de l'économie : les rendements d'échelle croissants, l'intervention de l'Etat, la recherche et le développement et l'accumulation du capital humain.

Bibliographie :

¹ Même si, comme il apparaît dans l'ouvrage de Jacquillat que les privatisations ont débuté dans le monde dès les années 60. Voir B. Jacquillat « Désétatiser », Robert Laffont, 1985.

¹ G.Charreaux, « L'entreprise publique est-elle nécessairement moins efficace ? », Revue Française de Gestion, septembre – octobre, 1997.

¹ Hachimi Sanni Yaya, « Les privatisations en Afrique occidentale entre mythes et réalités, promesses et périls : l'administration africaine à la croisée des chemins », Presses de l'université Laval, collection Nord-Sud, 2007.

¹ Keynes cité par X.Greffé, « Les théories explicatives des entreprises publiques », IIAP, p.15.

¹ C.Voisin, « Nature et légitimité des entreprises publiques : vers un renouvellement du débat », Revue Française d'économie, Vol 4,1991.

¹ G.Dossi, D.J.Teece et S.G.Winter, « Les frontières des entreprises », Revue d'économie industrielle, n°1, 1990.

¹ D. Foray, « L'économie de la connaissance », la découverte, 2000.

¹ A.Djeflat, « Politiques publiques et économie de la connaissance », Revue Algérienne de management, n°1, Janvier – Juin 2007.

¹ Opt. Cité, (8).

¹ ONS (2006)

¹ S.Boutillier « L'entrepreneur selon J.B. Say ou la formation du paradigme de l'entrepreneur dans le contexte d'une industrialisation naissante », Revue innovations, cahiers de l'économie de l'innovation, n°1, éditions l'Harmattan, 1995. p.19.

¹ Vanessa Casadella « Applicabilité du système national d'innovation dans les pays moins avancés », Revue innovations, cahiers de l'économie de l'innovation, n°24, éditions l'Harmattan, 2006.

¹ G.Koenig, « Management stratégique, projets interactions et contextes », Dunod, 2005.

